

SERVICE DES DOUANES  
BUREAU DE RUHENGARI

n° 10

*1 annee*

Transmis à Monsieur le Chef du Service des Finances et de  
Douanes à Usumbura, le volant dument annoté pour l'exportation  
du certificat d'enregistrement d'ivoire n° 662 du 7 janvier  
1941 de Stanleyville.

Ruhengeri, le 31 janvier 1941

Le Receveur des Douanes DAUBLAIN.P.

RUHENGARI



19093